

Rapport annuel

SIAEP DE L'EPINE DE BUC

# Prix & Qualité

service de l'eau potable

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2008  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2008

# Sommaire

■	<b>CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	RESSOURCES EN EAU .....	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	5
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS .....	5
■	LONGUEUR DU RÉSEAU.....	5
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>6</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....	6
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE .....	6
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE .....	7
■	LE PRIX DE L'EAU POUR FROUVILLE, HEDOUVILLE, MENOUVILLE.....	8
■	LE PRIX DE L'EAU POUR LABBEVILLE, VALLANGOULARD .....	9
■	RECETTES D'EXPLOITATION .....	10
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>11</b>
■	QUALITÉ DE L'EAU .....	11
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	11
■	PERFORMANCE DU RÉSEAU.....	12
■	RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX .....	12
■	CONTINUITÉ DU SERVICE.....	13
■	DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS .....	13
■	TAUX D'IMPAYÉS .....	13
■	CONNAISSANCE DU RÉSEAU .....	13
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>14</b>
■	TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE .....	14
■	<b>ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE.....</b>	<b>15</b>
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ .....	15

# ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SIAEP DE L'EPINE DE BUC regroupe les communes de FROUVILLE, HEDOUVILLE, LABBEVILLE, MENOUVILLE et VALLANGOUJARD.

## ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

1 918 habitants

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA EAU AGENCE DE CERGY en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 1980. La durée du contrat est de 30 ans. Il prend fin le 31 décembre 2009.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet
1	01/05/1981	Mise en conformité avec le cahier des charges type
2	14/11/1986	Application d'un tarif binôme
3	18/12/2004	Renforcement du hameau de Mézières
4	19/11/2004	Prise en compte de la loi type SRU
5	01/01/2006	Mise en place d'un compte conventionnel pour le remplacement des branchements plomb

## ■ PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société VEOLIA EAU AGENCE DE CERGY sont les suivantes :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	de la voirie, de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements, des équipements électromécaniques, recherche de fuites
<b>Renouvellement</b>	des branchements, des canalisations, des compteurs, des équipements électromécaniques et hydrauliques

La collectivité prend en charge :

<b>Mise en service</b>	des renforcements et extensions
<b>Renouvellement</b>	de la voirie, des canalisations, des ouvrages de génie civil, du génie civil

## ■ RESSOURCES EN EAU

### ● Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2007 [m³]	Prélèvement 2008 [m³]	Variation 2007/2008
Station de pompage N°1 LABBEVILLE Prélèvement en nappe souterraine	5	14 622	14 592	-0.21 %
Station de pompage N°2 LABBEVILLE Prélèvement en nappe souterraine	35	102 431	116 623	+13.86 %
<b>Total des prélèvements [m³]</b>		<b>117 053</b>	<b>131 215</b>	<b>+12.10 %</b>

### ● Importations d'eau

Import depuis	Importé en 2007 [m³]	Importé en 2008 [m³]	Evolution 2008/2007
SIE SOURCE DE BERVAL Prélèvement La source de Berval	2 970	3 154	+6.2 %

### ● Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2007 [m³]	Production 2008 [m³]
Station de pompage N°1 LABBEVILLE Prélèvement en nappe souterraine	100	14 622	14 592
Station de pompage N°2 LABBEVILLE Prélèvement en nappe souterraine	700 <sup>-100-</sup>	102 431	116 623
<b>TOTAL</b>		<b>117 053</b>	<b>131 215</b>

L'augmentation significative de la production est liée aux nombreuses fuites ( 23 ) sur conduites survenues en 2008.

### ● Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2007	2008	Variation
Ressources propres	117 053	131 215	
Importations	2 970	3 154	+6.2 %
Exportations	0	0	-
<b>Total général</b>	<b>120 023</b>	<b>134 369</b>	<b>+11.95 %</b>

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2007	2008	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	776	784	+1.0 %
Nombre d'abonnements non domestiques	0	0	-
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>776</b>	<b>784</b>	<b>+1.0 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- Répartition des abonnés par commune

FROUVILLE	153
HEDOUVILLE	138
LABBEVILLE	199
MENOUVILLE	31
VALLANGOUJARD	263
<b>Total des abonnés</b>	<b>784</b>

## ■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2007	2008	Variation
Volume produit	117 053	131 215	+12.10 %
Volume importé	2 970	3 154	+6.20 %
Volume exporté	-	-	-
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>120 023</b>	<b>134 369</b>	<b>+11.95 %</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques	114 459	97 760	+14.59 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	0	0	-
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>114 459</b>	<b>97 760</b>	<b>-14.59 %</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 125 m³ par an. Elle était de 146 m³ en 2007.

## ■ LONGUEUR DU RÉSEAU

	2007	2008	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	24.1	24.4	+1.42 %

# ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

## ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA EAU AGENCE DE CERGY sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

## ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

### ● *Redevance de pollution domestique par commune*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau et s'applique à l'ensemble des communes sans exception depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Pour le Val d'Oise (zone 3) son taux est fixé à 0,3830 € par m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Néanmoins, les communes qui n'étaient pas assujétiées avant 2008, bénéficient d'un étalement progressif de la redevance sur 5 ans (soit 20% en 2008, 40% en 2009, 60% en 2010, 80% en 2011 et 100% en 2012) ce qui donne pour les communes du syndicat les valeurs suivantes :

	1 <sup>er</sup> jan 2008	1 <sup>er</sup> jan 2009
FROUVILLE	0,0737	0,1532
HEDOUVILLE	0,0737	0,1532
LABBEVILLE	0,3684	0,3830
MENOUVILLE	0,0737	0,1532
VALLANGOUJARD	0,3684	0,3830

NOTA : Il faut noter que la redevance de pollution domestique est complétée par une redevance de modernisation des réseaux d'assainissement, pour les abonnés du service public d'assainissement collectif.

Son taux a été fixé à 0,2880 € par m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette taxe est prélevée sur la facture d'assainissement.

## ■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2008	1 <sup>er</sup> jan 2009	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	17,58	18,20	+3,53 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,9148	0,9469	+3,51 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	2,44	2,44	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,2332	0,2332	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,1053	0,1053	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

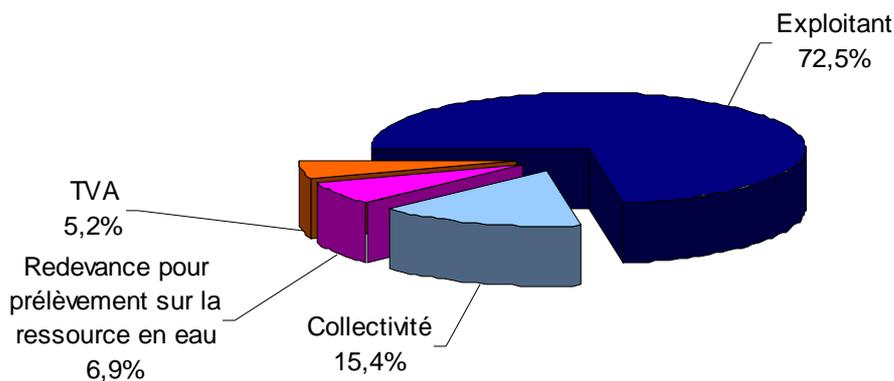
	1 <sup>er</sup> jan 2008	1 <sup>er</sup> jan 2009	Variation
Exploitant	127,36	131,83	+3,51 %
Collectivité	27,98	27,98	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,64	12,64	0,00 %
TVA	9,24	9,48	+2,60 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>177,22</b>	<b>181,93</b>	<b>+2,66 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
+2,88 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

1,52 €/m<sup>3</sup>

### Répartition au 1er janvier 2009



## ■ LE PRIX DE L'EAU pour FROUVILLE, HEDOUVILLE, MENOUVILLE

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2008	1 <sup>er</sup> jan 2009	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	17,58	18,20	+3,53 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,9148	0,9469	+3,51 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *			
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,2332	0,2332	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,1053	0,1053	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,0737	0,1532	+107,87 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

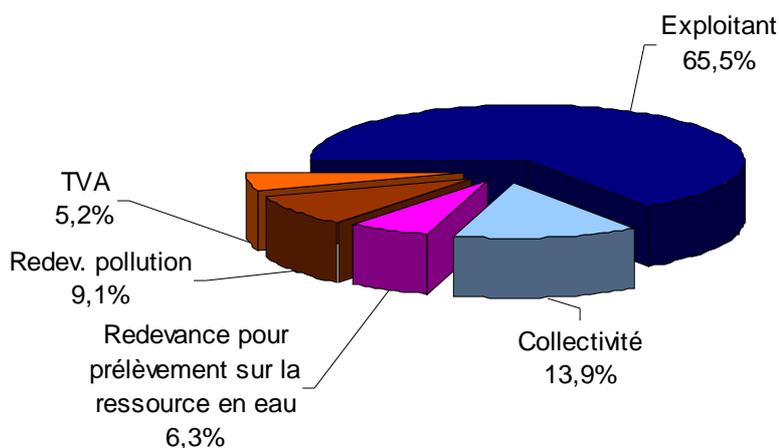
	1 <sup>er</sup> jan 2008	1 <sup>er</sup> jan 2009	Variation
Exploitant	127,36	131,83	+3,51 %
Collectivité	27,98	27,98	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,64	12,64	0,00 %
Redevance de pollution domestique	8,84	18,38	+107,92 %
TVA	9,73	10,50	+7,91 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>186,55</b>	<b>201,33</b>	<b>+7,92 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
+2,88 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

1,68 €/m<sup>3</sup>

### Répartition au 1er janvier 2009



## ■ LE PRIX DE L'EAU pour LABBEVILLE, VALLANGOUJARD

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2008	1 <sup>er</sup> jan 2009	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	17,58	18,20	+3,53 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,9148	0,9469	+3,51 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *			
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,2332	0,2332	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,1053	0,1053	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,3684	0,383	+3,96 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

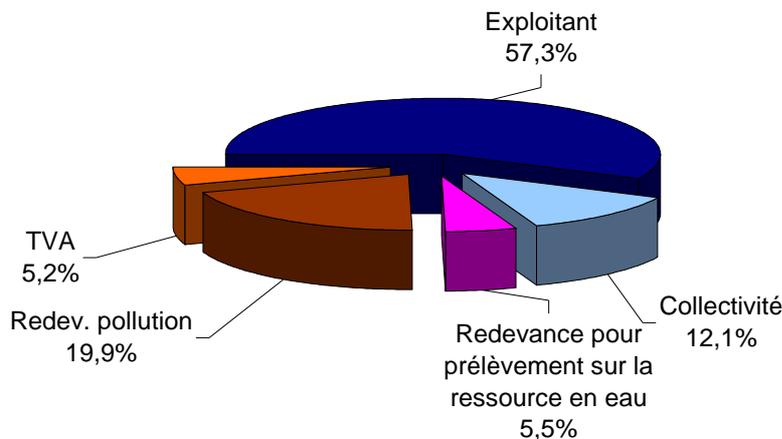
- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2008	1 <sup>er</sup> jan 2009	Variation
Exploitant	127,36	131,83	+3,51 %
Collectivité	27,98	27,98	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,64	12,64	0,00 %
Redevance de pollution domestique	44,21	45,96	+3,96 %
TVA	11,67	12,01	+2,91 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>223,86</b>	<b>230,42</b>	<b>+2,93 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
+2,88 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> : 1,92 €/m<sup>3</sup>

### Répartition au 1er janvier 2009



## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2007	2008	Variation
Total recettes de vente d'eau	27 704,00 €	24 726,00 €	-10.75 %

- Recettes de l'exploitant

	2007	2008	Variation
Total recettes de vente d'eau	113 353,00 €	105 724,00 €	-6.73 %
Autres recettes			
Produits des travaux attribués à titre exclusif	5 048	8 528,00 €	NS
Autres produits d'exploitation du délégataire	2 288	2 443,00 €	NS
Produits accessoires	3 890	1 072,00 €	NS
Total des recettes	124 579,00 €	117 767,00 €	-5.79 %

## ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

### ■ QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

**Résultats du contrôle réglementaire :**

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	17	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	18	0	100 %	-

### ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

**Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau  
Station de pompage N°1**

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
➔	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

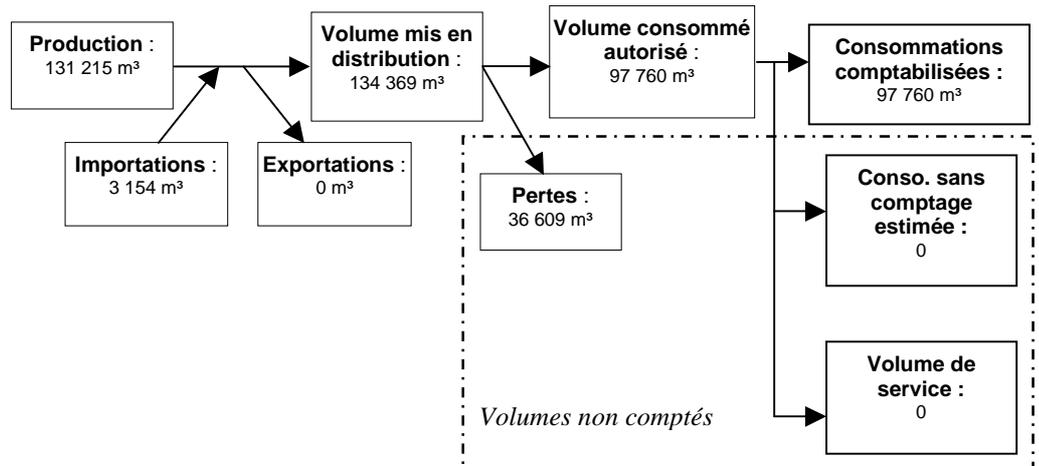
**Station de pompage N°2**

➔	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	--

**valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,**  
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

**80 %**

## ■ PERFORMANCE DU RÉSEAU



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =  
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2007	2008
Rendement du réseau de distribution [%]	95,4 %	72,8 %

Le rendement du réseau est en baisse par rapport à celui de 2007 en raison de nombreuses fuites sur les canalisations en 2008.

- **indice des volumes non comptés** =  
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2007	2008
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,6	4,1

- **indice linéaire de pertes en réseau** =  
pertes / longueur du réseau hors branchements

	2007	2008
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,6	4,1

## ■ RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

	2008
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0,170

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

## ■ CONTINUITÉ DU SERVICE

### Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance.

Les périodes d'alimentation par une eau non conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte.

Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte

	2008
<b>Taux d'occurrence des interruptions de service Unité pour 1000 abonnés</b>	16,58

## ■ DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS

La société VEOLIA EAU s'est engagée sur un délai maximal pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant de

**Taux de respect** (pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté) :

	2008
<b>Taux de respect du délai</b>	100 %

## ■ TAUX D'IMPAYÉS

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1.

Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

	2008
<b>Taux d'impayés</b>	0 %

## ■ CONNAISSANCE DU RÉSEAU

	2008
<b>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau</b>	30 %

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

L'état fait apparaître la liste des travaux engagés au cours de l'exercice et envisagés pour les exercices ultérieurs.

#### **TRAVAUX NEUFS ET D'ENTRETIEN COURANT**

Travaux neufs :

→ branchements (5u)

Entretien courant sur le réseau

→ réparations de fuites sur branchements (7u)

→ réparations de fuites sur canalisations (16u)

→ réparations de fuites sur compteurs (9u)

Renouvellement

→ de compteurs: (74u)

Recherche de fuites par corrélation acoustique : 1 fuite trouvée pour 225 ml inspectés

#### **TRAVAUX SOUHAITABLES**

→ Forage Labbeville2 : prévoir l'élargissement du portail et la réalisation d'une voie d'accès, revoir la hauteur de la clôture.

→ Poursuivre le programme de renouvellement des branchements plomb.

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2007	2008
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	120
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	234	114
<b>% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements</b>	<b>27.24 %</b>	<b>13.19 %</b>

## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

	2007	2008
<b>montants des abandons de créance</b>		
dont part délégataire		
dont part collectivité		
nombre de demandes reçues		0
nombre d'aides accordées		0
<b>montants des versements à un fonds de solidarité</b>		
dont part délégataire		
dont part collectivité		